



Communiqué de presse

**Réponse de la FNSCBA CGT suite au communiqué de presse
de la FFB, CFTC, CFE/CGC et FO du 19 février 2020**

Notre Fédération Nationale des Salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement CGT tient à apporter un éclairage particulier à ce communiqué qui est pour le peu éloquent.

Depuis mars 2019, lors de différentes réunions orchestrées par la FFB, le seul but était de trouver un accord pour faire disparaître le CCCA BTP et le réseau national des 76 CFA paritaires appelé « tête de réseau » et déléguer des missions à l'OPCO (voir déclaration de Chanut).

C'est l'état, par ordonnance qui a donné un délai supplémentaire (fin 2020) et qui a ordonné le maintien du financement du CCCA BTP.

En novembre 2019, deux accords Bâtiment +10 et -10 salariés ont été signés et signifiés concernant l'apprentissage.

Ces accords ont été négociés dans les 2 CPPNI et ces organisations syndicales pourtant invitées n'ont pas trouvés utile d'assister à ces négociations.

Elles se font défendresse du réseau national et du CCCA BTP alors que la FFB et la FNTP voulaient les voir disparaître.

Sur le contenu de cet accord, nous sommes très interrogatifs sur la mission du Conseil d'Administration et du rôle de la CPNE. En tout état, nous ferons jouer notre droit d'opposition !

La FFB s'est vu condamné par 2 fois par la justice sur la gouvernance de CCCA BTP et sur l'OPCO Construction ! Et ils osent se féliciter !

A Montreuil, le 20 février 2020

FNSCBA CGT

Fédération Nationale des Salariés de la Construction – Bois – Ameublement

Case 413 – 263 rue de Paris 93514 MONTREUIL Cedex – Tel : 01 55 82 85 02/Fax : 01 48 59 10 37 – CCP4115-22 M Paris

Boîte aux lettres (e-mail) : construction@cgt.fr – Site internet : www.construction.cgt.fr